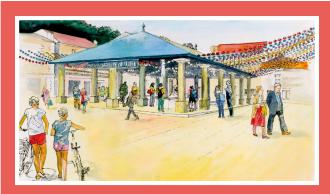
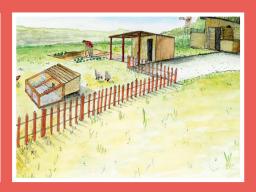
caue DORDOGNE

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT

CONFÉRENCE **DE PRESSE**30 NOVEMBRE 2017 À14H30 MAIRIE DE CHANCELADE







DÉCOUVREZ UN PATRIMOINE QUI ÉVOLUE ET S'ANIME



PATRIMOINE DE PAYS EN DEVENIR

Lors du vernissage de sa nouvelle exposition itinérante **Patrimoine de Pays en devenir** le CAUE réunira les associations, les collectivités et les passionnés qui œuvrent à la sauvegarde, la restauration, la valorisation et à l'animation du Patrimoine de pays en Dordogne.

A cette occasion, le CAUE et ses partenaires présenteront également un projet de regroupement de toutes les données de ce patrimoine de pays en Dordogne sur une cartographie interactive et à disposition de tous les acteurs du patrimoine. L'ambition est de créer un véritable outil de valorisation et de promotion pour l'animation locale et touristique en Dordogne.

Pour en savoir plus sur cette manifestation organisée en partenariat avec la ville de Chancelade, le CAUE vous invite à la conférence de presse qui se tiendra le :

JEUDI 30 NOVEMBRE 2017 À 14H30

Mairie de Chancelade

Seront présents à la conférence de presse pour détailler leurs contributions respectives et répondre à toutes vos questions :

Michel Testut maire de Chancelade,

Jean-Michel Magne président du CAUE

Cecile **Jallet** directrice générale adjointe de la culture de l'éducation et du sport, Roland **de Beaucé**, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, Vincent **Marabout** chargé de missions au service de la Conservation du patrimoine Bertrand **Boisserie** directeur du CAUE et de l'ATD24

La conférence de presse sera suivie du vernissage programmé à 15h30, à la mairie de Chancelade. L'exposition sera animée par une architecte et une paysagiste du CAUE.

Nous comptons sur votre présence pour vous faire l'écho de cette manifestation et nous aider à communiquer sur ce nouveau projet.

CONTACT PRESSE

Valérie Dupis

Directrice adjointe
CAUE DORDOGNE
2 place Hoche 24000 Périgueux
05 53 08 37 13
v.dupis@cauedordogne.com

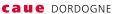












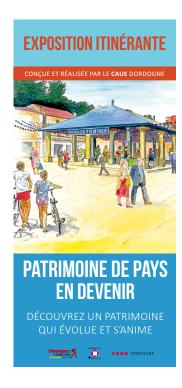
caue DORDOGNE

COMMUNIQUÉ **DE PRESSE**

30 Novembre 2017

CONSEIL ARCHITECTURE

URBANISME ENVIRONNEMENT



CONTACT PRESSE

Valérie Dupis

Directrice adjointe
CAUE DORDOGNE
2 place Hoche 24000
Périgueux
05 53 08 37 13
v.dupis@cauedordogne.com

PATRIMOINE DE PAYS EN DORDOGNE

Une exposition itinérante Une banque interactive de données patrimoniales

L'exposition Patrimoine de Pays en devenir

La nouvelle exposition itinérante du CAUE est le fruit de la connaissance du patrimoine rural capitalisée au fil de ses études réalisées en Dordogne, du remarquable travail d'inventaire de l'Association La Pierre Angulaire et des actions de sauvegarde et de valorisation de la Fondation du Patrimoine.

Elle permet de comprendre la place du Patrimoine de Pays dans l'architecture vernaculaire, son implantation dans l'environnement paysager d'hier et d'imaginer sa mise en valeur.

Ludique et instructive, l'exposition comprend **12 panneaux pédagogiques** largement illustrés par des photos et des aquarelles. Son interactivité par l'insertion de QR Code offre la possibilité d'approfondir ses connaissances au fil des panneaux.

Réalisée grâce au soutien financier du Conseil départemental, du Club des mécènes et de la Fondation du patrimoine, l'exposition est mise gratuitement à la disposition des collectivités et des associations.

Accessible à tous les publics, même les plus jeunes, l'exposition peut, sur demande, faire l'objet d'une animation spécifique par une architecte et une paysagiste du CAUE.

La banque interactive de données patrimoniales

Le Département de la Dordogne soutient depuis plusieurs années le CAUE dans sa mission d'inventaire du petit patrimoine menée en partenariat avec la Pierre Angulaire.

Dans la perspective d'enrichir la base de données existante et de l'intégrer dans l'outil Périgeo développé par le service de cartographie numérique de l'ATD 24, le CAUE a initié un partenariat avec le service de la Conservation du patrimoine et la Fondation du Patrimoine.

Ce projet nécessite de définir une nomenclature commune afin de centraliser et géolocaliser les données fournies par l'ensemble des partenaires.

A terme, cette capitalisation pourra être ouverte aux associations et aux collectivités qui auront auront la possibilité d'alimenter et de consulter en ligne l'ensemble des éléments de patrimoine sur une cartographie interactive.

Cette nouvelle banque de données patrimoniales pourra être utilisée par les collectivités et les associations pour la gestion et la valorisation de leur patrimoine, et pour le développement de l'animation culturelle locale de leur territoire.











